

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
du
GARD

Envoyé en préfecture le 29/03/2019
Reçu en préfecture le 29/03/2019
Affiché le 01/04/2019 SLO
ID : 030-213002215-20190327-DEL2019_03_037-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROQUEMAURE
Séance du 27 MARS 2019



Numéro et objet de la
délibération

2019_03_037

FONCIER
TABLEAU ANNUEL 2018
DES AFFAIRES FONCIERES

RAPPORTEUR : Patrick
MANETTI

L'AN DEUX MIL DIX NEUF et le VINGT SEPT MARS, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André HEUGHE, Maire

Etaient présents : Patrick MANETTI, Mireille GROS-JEAN, Anne-Marie GOURIOU, Jean-Marc TAILLEUR, Franca DI SALVO, Hervé FARDET, Henri ROUSSILLON, Mireille DAINESI, Adjointes,

Michèle BONNARD, Joël BARTHEE, Solange HOFFMANN, Patrick POULENAS, Michel AHMED-OUAMEUR, Alain DIVINE, Nadia CHALVIDAN, Luc PIARD, Jacques BAUZA, Marie-Claire GRANIER, Luc ROUSSELOT, Michel BERARDO, Conseillers Municipaux,

Absents excusés :

Pierre SABERT qui donne pouvoir à Jean-Marc TAILLEUR
Marguerite MAESTRINI qui donne pouvoir à Anne-Marie GOURIOU
Sylvain REBOUL qui donne pouvoir à André HEUGHE
Philippe BONNEAUD qui donne pouvoir à Mireille GROS-JEAN
René RODRIGUEZ qui donne pouvoir à Jacques BAUZA
Nathalie NURY qui donne pouvoir à Marie-Claire GRANIER

Absents :

Stéphanie BOBIN
Karine FERRARO

Secrétaire de séance : Mireille DAINESI

Comme chaque année, il convient de présenter à l'Assemblée Municipale, le tableau des décisions prises par la Collectivité en matière de vente et d'achat foncier de l'année précédente,

Le Conseil Municipal, ayant ouï l'exposé

Et après en avoir délibéré

APPROUVE le rapport annuel de la politique foncière 2018.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Copie certifiée conforme,
Le Maire, André HEUGHE